L'i-quipe

5 ANS pour INVADER il est urgent d'attendre l







Projet de lieu artistique de production et de recherche, l'association le Lieu X vise à devenir une Société coopérative d'Intérêt Collectif. Il réunit plusieurs collectifs d'artistes dans le domaine de la musique (populaire, expérimental, savante, actuelle) des arts plastiques, des arts de la rue, de la poésie, des techniques et arts de la scène, des arts numériques et visuels, dans un esprit de croisement. La plupart de ses acteurs sont issus de l'expérience ; d'autres les rejoignent.

Au topos presque archaïque de la friche, le Lieu X propose de substituer d'autres métaphores : celle d'un environnement créatif et pluriel plus proche du corail, des jachères poétiques génératrices d'histoire, des mutations moléculaires biologiquement durables, d'ensemencement entre les champs disciplinaires.

En recherche d'une implantation, cultivant son réseau, développant ses partenariats, le Lieu X existe également en générant d'autres projets que le sien propre.

http://lelieu.x.free.fr / lelieu.x@gmail.com c/o ABI/ABO, 84 av. Lacassagne, 69003

Lyon 06 75 69 12 67

La compagnie d'architecture [LOCAL A LOUER] est créée en 2008 par quatre architectes, à la recherche d'un nouveau cadre de travail, ouvert et inventif. L'objectif de cette collaboration est de rester en alerte pour saisir des occasions, inventer des prétextes et extraire des situations. Le Territoire devient la toile de fond, de jeu, d'expèriences artistiques, urbaines et politiques. La compagnie s'associe à différents acteurs selon les projets abordés et ainsi de manière ponctuelle forme un collectif pluridisciplinaire compétent. Les réponses apportées aux projets sont toujours issuent d'une approche "in situ", dans un souci d'immersion et d'une fine compréhension du cadre dans lequel il s'inscrit. "Local à Louer", est avant tout un lieu d'échanges, où le temps de la réflexion et de la création peuvent germer et se développer, appuyés par un esprit de mutualisation des savoirs et des regards. Ils inventent des outils d'analyse, de fabrication pour transformer le paysage. travail s'exprime autravers d'interventions/performances dans l'espace public, de participation à des concours d'idées, avec comme objectif d'interroger et participer à l'élaboration d' un nouveau cadre de vie.

http://localalouer.blogg.org localalouer.cie@gmail.com





Agathe Faure et Julie Bernard de *Local à Louer*- Cie d'architecture - Jules Desgoutte et Pierre Gonzales iz neR, du projet *Le Lieu X* - Collectif d'artistes - proposent, par la mise en "jachère", active et provisoire, des prisons St Joseph et St Paul, la création d'un centre d'échanges et d'élaboration des savoirs.

Nous proposons sur une période probatoire de 5 ans, un centre de recherche et de résidence bicéphale ouvert aux institutions, aux associations, aux citoyens, aux chercheurs et aux artistes, à tous les acteurs concernés par cette reconversion.

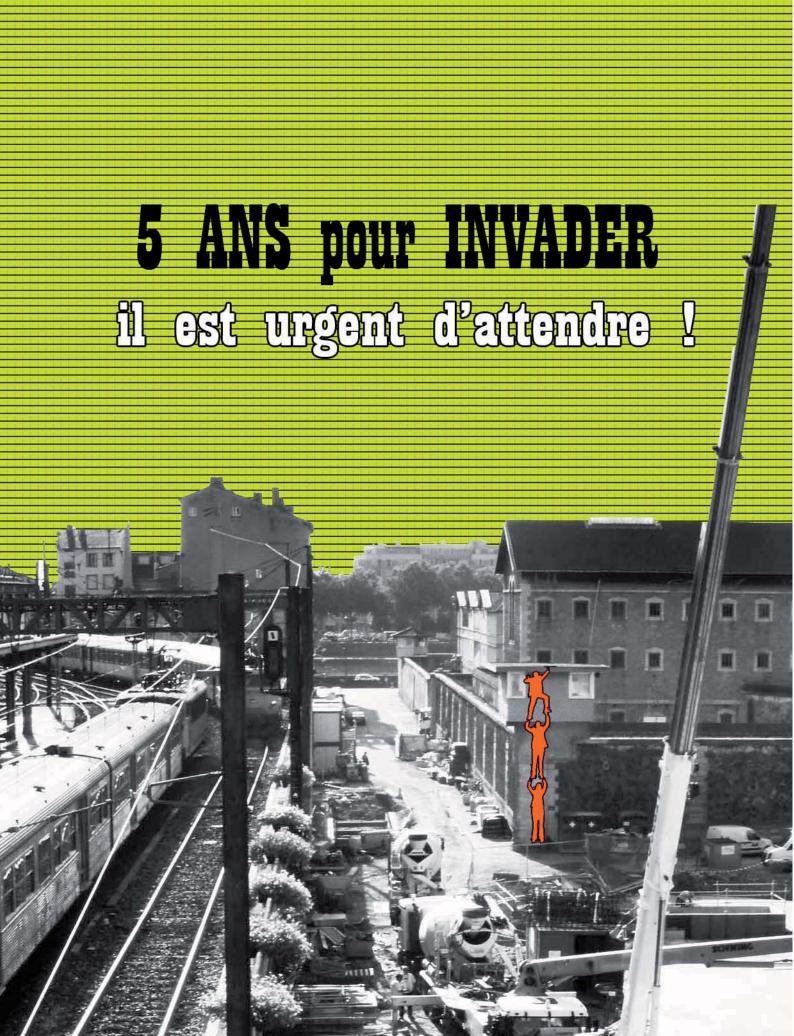
Par cette action, nous donnons le temps (5 ans, un lustre - cf. encadré p.2) et les moyens nécessaires à l'élaboration d'un projet de reconversion viable et durable sur les sites des prisons St Paul et St Joseph, tout en visant à la dynamisation de ce nouveau lieu de centralité et d'échanges urbains et péri-urbains que va devenir le nouveau quartier de la confluence.

Si nous sommes artistes et architectes, mais aussi urbanistes et chercheurs, nous sommes également citoyens et acteurs économiques. Nous vous proposons de participer à la mise en place de nouvelles procédures de création de notre environnement.

Ces savoirs qui réciproquement se nourissent, trouvent leur expression urbaine dans la reconversion du cercle (St Paul) et du carré (St Joseph) en centre d'élaboration provisoire d'une *urbi et orbi* citoyenneté Lyonnaise et Rhône - Alpine.

Cette période devra, idéalement, ne rien coûter aux collectivités, ou en proportion du service rendu. Les différents porteurs de projets sur le site y seront associés.

Ce centre d'échanges et d'élaboration des savoirs, dont une des missions sera d'élaborer son propre avenir, nous le proposons également comme un centre d'expérimentation et de réflexion sur la reconversion urbaine à l'œuvre autour de Perrache, en liaison avec les transformations en cours, dans une dynamique de croisement qui influera au-delà de l'agglomération lyonnaise.







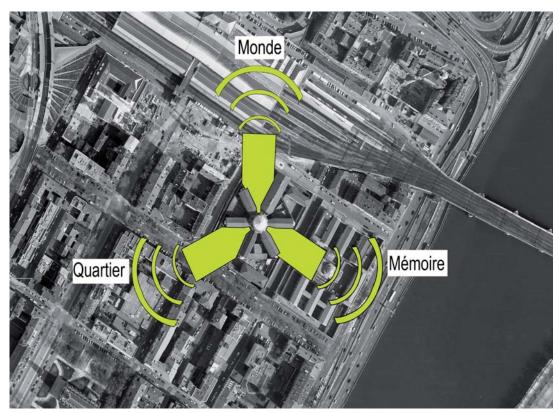
proposent

5 ans de transition régénératrice, un moratoire actif pour les prisons St Paul et St Joseph récemment désaffectées situées à Lyon-Perrache

Un moratoire (du latin moratorius, de morari : retarder) est un terme de droit, qui désigne une décision d'accorder un délai ou une suspension volontaire d'une action, dans ce cas précis l'action de démolition ou de réhabilitation massive des bâtiments.

Nous proposons ici, de prendre le temps de l'immersion et par ce temps « dégagé », de permettre l'émergence de projets et d'initiatives cohérents.

CENTRES D'ECHANGES COGNITIF







Le lustre et la jachère

5 ans (+/-) de réélaboration, phase de transition spéculative, processus de design poïétique : temps de repos constructif, d'échange, de réflexion et de construction de l'avenir des lieux.

Le lustre, à la fois éclairage multiple et à facettes, permet d'apprécier les objets et son environnement, baigne les échanges qu'il éclaire de variations génératrices d'affects, d'excitations cognitives créatives.

La jachère, temps donné au temps, reconnaissance de la non immédiateté des reconversions et des processus d'élaboration, plus que temps de la précaution ; temps du travail de la matière et de la mémoire, de la culture, de la reconstruction du territoire. Nous avons besoin de jachères urbaines qui soient des lieux de concertation et de croisements des regards productifs, dans la lumière à facettes d'un éclairage mobile.

PROCESSUS LENT



Tout d'abord, il faut nous expliquer par avance d'une certaine manière de procéder dans ce qui va suivre, qui pourra sembler un peu détournée pour un projet de développement urbain. Il y a deux raisons à cela:

- Le sujet d'abord, les prisons Saint Joseph et Saint Paul, ne nous paraît pas pouvoir être abordé du seul point de vue de l'urbanisme. L'ampleur historique et sociale du phénomène qu'elles constituent en déborde d'emblée le champ et implique, pour le considérer dans son plein, d'en ouvrir les perspectives.
- Le projet, ensuite, dont on verra qu'il est un peu plus et un peu moins à la fois qu'un projet d'urbanisme, et cela non par l'effet de la fantaisie, mais, et nous espérons vous en convaincre, par la seule nécessité d'apporter des réponses justes au problème que pose un tel sujet pris dans toute son ampleur.



HISTOIRE D'UN ECHEC





Les prisons Saint Joseph et Saint Paul ont une histoire. Mais c'est une histoire douloureuse: c'est l'histoire de la faillite, à l'épreuve du temps, de toute une série d'espoirs et d'idées généreuses. C'est dans la perspective d'une ère nouvelle que se construisent les prisons, celle du triomphe des Lumières, et comme leur emblème : la fin du règne de l'arbitraire, d'une justice du sévice, qui punit les coupables en meurtrissant les chairs. Elles allaient être le lieu d'une justice éclairée et miséricordieuse, qui soignerait plus qu'elle ne punirait, dans le respect des corps, dans le souci des âmes.

Un nouveau régime de la punition, l'internement, se généralisait alors dans toute l'Europe, et cette privation de la liberté, « le bien le plus précieux après la vie » comme l'écrit l'architecte Baltard, ne se faisait pas sans contrepartie : la société qui l'exerçait à l'égard d'un de ses membres se devait dès lors de subvenir aux besoins fondamentaux de son corps et de son âme : nourriture, santé, éducation, travail. Plus que de châtier les corps, on voulait y soigner les âmes. Il est à cet égard remarquable qu'un des premiers objectifs de la prison Saint Paul (la plus ancienne) ait été d'accueillir des orphelins. Car ce n'était pas par cruauté qu'on voulait les placer en prison, mais parce qu'on ne pouvait leur penser une meilleure place. Ce simple fait mesure la distance qui nous sépare de l'époque : aujourd'hui, le nom de ces prisons n'évoque à chacun qu'une succession de misères : saleté, surpopulation, violence, suicide, maladie mentale en sont les connotations principales. Qu'elles sont loin de celles d'alors (dont on trouve trace sur le fronton de l'entrée principale, en trois médaillons!) et l'on ne peut s'empêcher de trouver bien naïf l'ancien projet d'orthopédie sociale qui présida à la construction d'un tel édifice.



Les 3 Médaillons, sur le fronton de l'entrée cours Suchet

Plus que l'horreur de ce qu'ont été ces prisons, c'est ce fossé qui les sépare de ce qu'elles auraient du être qui motive le premier désir, dont un permis de démolir témoigne, de les faire disparaître : ne faudrait-il pas effacer toute trace d'un tel échec ?

UN SOUCI DE MEMOIRE

Que signifie ce retournement de l'utopie carcérale de la fin du XVIIIème S. en dystopie, au cours des deux siècles qui suivent ? Malgré des travaux importants, des avancées décisives (cf. « Surveiller et Punir », Michel Foucauld), nous ne savons toujours pas faire ce que nos ancêtres ont eu l'audace de rêver : nous n'avons sur eux qu'un peu moins de naïveté. Se contenter d'en sourire et effacer les traces de leur rêve devenu cauchemar, ne serait-ce pas en même temps reconnaître que moins naïfs, nous sommes aussi plus désespérés ? Ne serait-ce pas reconnaître notre impuissance à porter encore et plus loin leurs espoirs, leurs idéaux, dont pourtant nous continuons à nous réclamer ? Ceux-là même qu'on lit gravés au fronton de l'entrée principale de la prison...

Sur les murs des prisons Saint Paul et Saint Joseph, une mémoire attend qu'on l'interroge c'est l'appel à qui veut l'entendre, l'appel des espoirs enfuis d'une jeune République, dont il nous appartient de savoir si nous pouvons encore soutenir en nous le projet qui la fonde. Répondre à l'injonction de cet appel, mettre au travail la mémoire grosse de contradictions déposée dans les murs de la prison (ni devant, ni derrière, ni dedans, ni dehors), ce serait lui permettre enfin d'accoucher de ses propres valeurs, dans un nouvel élan sans lequel elles resteront médaillon terni sur une porte close, qu'on va démolir. En un sens, ce serait réparer.

Redonner espoir dans le projet républicain, le revivifier là même où il a failli.

Par-delà le classique « devoir de mémoire », certes convoqué par ces deux bâtiments porteurs de tant d'Histoire, par-delà la question du patrimoine, néanmoins contenue dans ce dernier, c'est donc à un « travail de mémoire » qu'appellent les prisons Saint Joseph et Saint Paul, qu'à travers elles appelle le souvenir de ceux qui les ont conçues comme de ceux qui y ont soufferts, et c'est à l'homme qu'elles en font la demande, à l'homme éthique, qui se soucie du juste, à l'homme politique, qui se doit de l'instituer .

Ainsi, poser la question de l'avenir de ces prisons, c'est un peu pour nous se demander comment leur rendre justice. C'est se demander, au double sens du mot, quel est le projet juste.



ARCHITECTURE DE POUVOIR

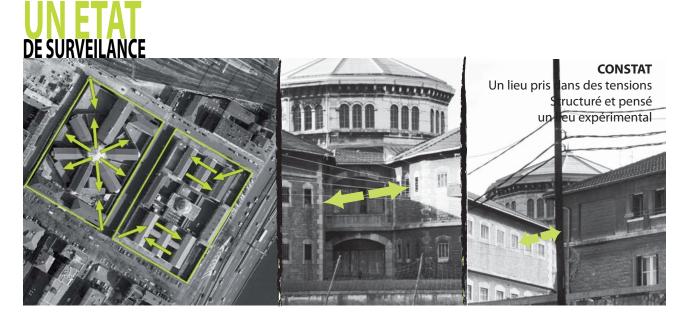
L'architecture de la prison Saint-Paul possède une particularité qui éclaire et résume ce que nous venons de dire - que ces prisons se constituent en même temps comme objet d'une histoire architecturale, d'une histoire des idées et d'une histoire politique et sociale : la construction panoptique.

Le panoptique, une idée de J. Bentham est un peu à la république ce que les jardins de Versailles sont à la monarchie. Le principe qui en dirige la construction est celui d'un centre d'où l'on puisse tout voir sans être vu. Il réalise un état de surveillance où le sentiment d'être surveillé devient plus important que le fait de l'être effectivement : idéalement, celui qui est surveillé devient son propre surveillant. C'est là le « soin » par lequel Bentham se propose de « corriger » l'âme des prisonniers, dans la logique de cette orthopédie sociale dont nous avons parlé plus haut.

Il y a, relativement à l'engouement qu'à connu le XIXème S. pour ce dispositif, peu de prisons construites sur ce modèle : trois tout au plus l'ont été en France. Les discussions autour du projet de la prison Saint-Joseph (la première des deux a avoir été construite), nous éclaire à ce sujet : l'architecte abandonne l'idée du panoptique aux motifs d'un certains nombre de difficultés fonctionnelles : les angles aigus que fabrique le dispositif abîmeraient les volumes utiles, intérieurs et extérieurs, et seraient peu agréables à l'usager. L'architecte de Saint-Paul pense résoudre le problème en plaçant des espaces de passage (des escaliers) dans les angles aigus.

Néanmoins, il néglige la question des espaces extérieurs : des cours sombres et étroites dont auront à se contenter, jusqu'à la fermeture de la prison, les prisonniers. A ces problème concret, on mesure combien l'architecture panoptique sacrifie à l'idée – voire au fantasme : il s'agit autant d'un miroir où le pouvoir se regarde, que d'un champs où il s'exerce. Il faudra attendre la caméra vidéo pour que la conception Benthamienne puisse se réaliser plus substantiellement : télévision, télé-réalité, vidéosurveillance, gardiennage, GPS... Encore que les difficultés subsistent :

http://www.leprogres.fr/region/lerhone/rhone/article/1918983,184/la-prison-de-Lyon-paralysee -par-une-panne-informatique.html

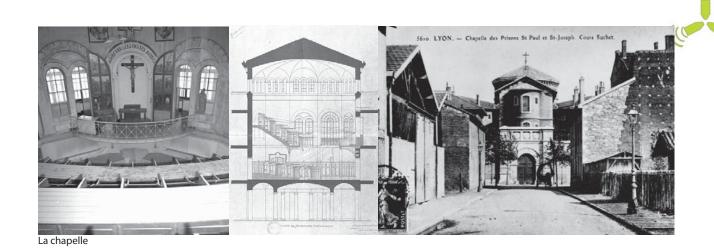


LA PART DE LA CONNAISSANCE

A ce stade de la réflexion, si l'on se repose la question : « que faire qui rende justice au bâti des prisons Saint Joseph et Saint Paul ? » apparaît, après le désir de la Tabula Rasa, un deuxième désir, un désir de conserver : un désir muséal. Pourquoi pas un musée des prisons (ex. québécois http://www.hihostels.ca/OntarioEast/en/index.aspx?sortcode=2.0) ? Et peut-être un centre de ressources sur la question, couplé à une antenne de l'observatoire internationale des prisons ? N'aurions-nous pas répondu à cette exigence de mémoire que nous ont paru porter les lieux ?

Nous ne le croyons pas. Non sans ironie, ce qui, dans le panoptique, était sujet assujettit à un pouvoir deviendrait dans un musée objet réifié par une connaissance. Il faut se rappeler l'étroite concomitance historique de l'émergence du musée et de la prison moderne. Soeur du pouvoir, la connaissance a sa part dans ce qui s'est défait à travers l'histoire de ces prisons, qui demande à être réparé : si la connaissance devait s'intéresser à ces prisons, il faudrait qu'elle s'y examine dans le reflet trouble de ses effets de pouvoir, afin d'y reconnaître cette part d'elle-même qui a contribué à leur procès.

N'a-t-elle pas soutenue, tout au long du XIX ème et du XX ème, l'idée panoptique d'un *pouvoir-tout-voir*, par le positivisme, ce *pouvoir-tout-savoir* ? n'a-t-elle pas édifiée dans ses hôpitaux, ses laboratoires et jusque dans les prisons, son savoir sur l'observation distante, clinique (soit sur le fait de voir sans être vu) ? La classification méthodique à l'oeuvre entre les corps des prisonniers dans les divers bâtiments de Saint Paul et les corpus de psychologie expérimentale n'entretiennent-ils pas d'étroits rapports ?



L'histoire de l'idée panoptique noue, entre **SURVeillance et observation**, un nouveau régime du pouvoir à un nouveau régime du savoir.

Or, si l'histoire de ces prisons n'est pas terminée, si elle est encore à faire, si elle demande à être prolongée, en même temps que réfléchie (ce qu'exprime, à notre sens, le tir de barrage qu'a levé l'annonce de sa mise en vente avec permis de démolir, comme la demande d'un moratoire en provenance de la société civile), c'est que l'histoire de l'**idée panoptique** elle-même ne l'est pas : chaque jour, dans nos sociétés hypermodernes, on la voit essaimer sous de multiples métamorphoses. Et le champ de la connaissance n'est pas le moindre dans lequel elle s'exerce, où le désir faustien, tout savoir, se fait l'écho fidèle de la pulsion scopique : tout voir.

Ainsi, si **la Connaissance** devait être au rendez-vous d'un tel projet, elle y serait vive et non pas arrêtée, dans l'effort de se faire – non dans celui de s'imposer. Elle y serait enfin dans l'effort de penser ses propres modalités de mise en oeuvre, éthiques et épistémologiques

Un travail de mémoire implique des recherches



L'ART OU LE STADE DU MIROIR

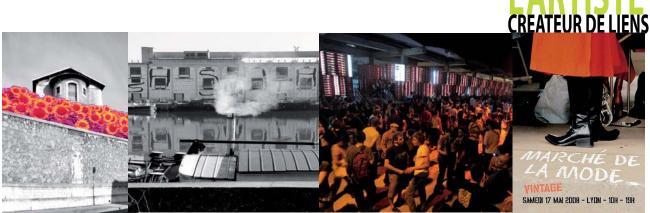
La puissance de ces prisons, c'est leur faculté de faire miroir : un peu comme le miroir de la reine, dans le conte de Blanche-Neige, ou le miroir qu'Alice traverse tout à l'envers. Effet de vérité, ou pouvoir de fiction, le miroir révèle la distance entre un rêve (la reine se pense très belle, Alice s'évade) et une réalité (la course du temps les rattrape, comme la prison les prisonniers. Fin du rêve.). En même temps, il permet de l'arpenter, dans une distorsion du temps et de l'espace. Le projet juste devrait valoriser cette puissance d'interrogation, cette puissance exploratoire : de chaque point de vue qu'on les aborde, historique, social, architectural, savant, penser ces prisons, c'est déjà un peu se penser soi-même.

Or quel est le domaine dont les objets se constituent comme reflet de celui qui les consulte qui permet, par le truchement d'un envers du décor, le retour à soi ? C'est le domaine de l'art. .



Aussi, le troisième temps de notre réflexion pous conduit-il à examiner la possibilité de faire des prisons Saint-Joseph et Saint-Paul un **lieu d'art**. Cette perspective a pour elle un certain nombre d'éléments du bâti : les ailes rayonnantes depuis le centre du panoptique feraient de formidables espaces d'exposition, tandis qu'en son centre, sous la coupole, se trouve déjà un amphithéâtre. A l'opposé, la prison Saint-Paul et ses corps de bâtiments isolés offrent la retraite recherchée par tout artiste (par tout chercheur) dans son travail.

Soit, les lieux s'y prêtent, néanmoins, le quartier des confluences à déjà sa Sucrière, et quel serait au juste le sens ou la valeur d'un tel projet ?



Prison St Joseph

La sucrière, biennale d'Art contemporain Marché de gros, Nuits sonores

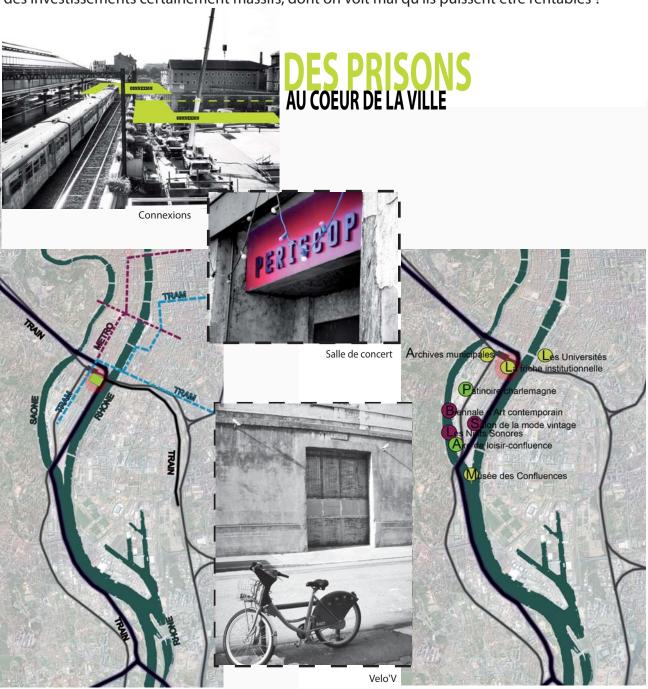
Marché de gros, Marché Vintage

Pour répondre à cette dernière question, nous pourrions évoquer les capacités de l'art à explorer les aspects les plus obscurs de la condition humaine, dont la condition carcérale. Sa capacité à les sublimer. Mais dès lors on aperçoit l'objection : cette réponse ne tient que si l'art se met au service des prisons (et des prisonniers, comme cela se fit, d'ailleurs, à Saint Joseph et Saint-Paul) et non pas si les prisons se mettent au service de l'art, en y accueillant diverses galeries et représentations. De sorte qu'il y faudrait un art qui prenne ces prisons vides elles-mêmes comme son objet, et non pas seulement son lieu. Bien que ce soit encore compatible avec certaines démarches contemporaines (art in situ, art conceptuel, installations et performances... ces formes qui participent d'une déconstruction de l'oeuvre ou de l'espace de sa représentation), faire des prisons un seul objet esthétique, dans un monde (de l'art) où l'expérience esthétique, de par les institutions, l'histoire (de l'art) et les techniques qui la médiatisent, c'est-à-dire de par son rapport d'une part au pouvoir et de l'autre à la connaissance, a considérablement perdue de sa communauté avec l'expérience éthique (« esthetik und ethik sind eins », l'esthétique et l'éthique font **un**, disait pourtant Wittgenstein, mais c'est là une vérité de philosophe ou d'enfant), cela libèrerait-il réellement la puissance réflexive que nous avons cru apercevoir dans ces lieux? Cela contribuerait-il à ce travail de mémoire, à ce souci de justice et de justesse qui nous a paru requis par ces lieux?

Rien n'est moins sûr : ce serait prendre au contraire le risque d'en réduire la portée réflexive au jeu de séduction entre l'artiste et son public. S'y perdraient les enjeux de citoyenneté, y serait appropriée, sans légitimité, une mémoire. Nous appellerons ce risque « le risque narcissique » : plutôt que Reine orgueilleuse, c'est Alice qu'il faut devenir, pour passer le miroir des prisons, et trouver de l'autre côté le terrain clair, l'herbe verte du rêve.

Si une démarche d'artiste peut ici nous être de quelque utilité, c'est en tant que cheville ouvrière d'un défrichage des lieux, sensible et patient, dont le triple objet serait de les explorer, de les valoriser et d'en coordonner l'interrogation qui conduit à leur déchiffrage.

Enfin, il est une objection commune à toutes ces propositions, à l'exception peut-être de la première : celle de tout raser et de vendre. Quels seraient les financements pour un musée, pour un centre de recherche, pour une galerie d'art, pour une salle de concert, pour un lieu de résidence, pour un laboratoire des prisons ? On voit bien l'Etat, exsangue, cherchant la poire pour étancher sa soif. Peu à attendre de ce côté. Quant aux collectivités territoriales, malmenées par la crise, elles ont déjà fort à faire avec leurs propres projets : sur ce territoire, l'énorme Confluences, qui se heurtent aux difficultés que l'on sait, comme, sur le territoire connexe de Gerland, et dans un avenir proche, le projet Campus. Quant aux financeurs privés, quel pourrait être leur intérêt à des investissements certainement massifs, dont on voit mal qu'ils puissent être rentables ?

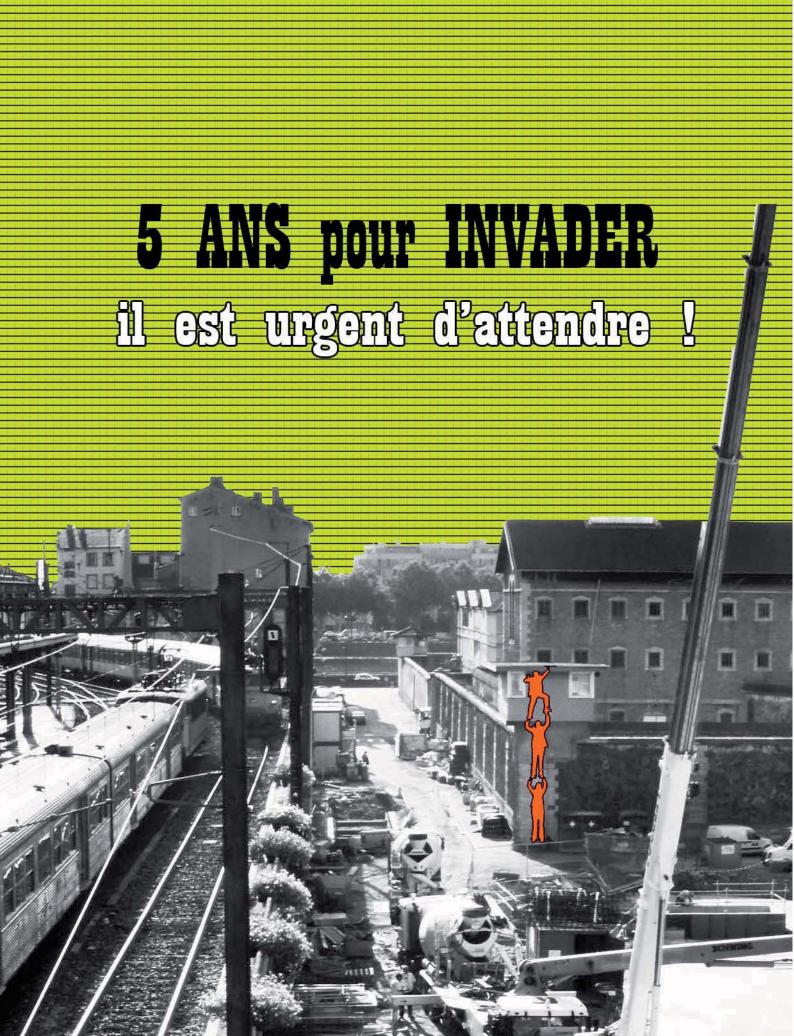


De fait, la plupart des travaux de reconversion d'anciennes prisons se sont tournés bien plutôt vers la solution de l'hôtel (de luxe). Passons outre sa (relative) banalité, et le fait que le proche quartier n'est pas dépourvu de telles infrastructures (l'Hôtel Perrache, par exemple) : Un exemple réussi et reconnu d'une telle reconversion, peut nous intéresser, puisqu'elle parvint, par le biais d'interventions artistiques nombreuses, sur un temps long, à associer une réhabilitation des lieux qui conserve quelque chose de leur mémoire, à une reconversion qui en permet l'exploitation commerciale. C'est le « youth hostel » Celica, (« cellule » en slovène) de Ljubljana, en Slovénie (http://www.souhostel.com/en/history/index.html). The « Hippest Hostel in the World », d'après l'éditeur de guides de voyages Lonely Planet. L' histoire en est intéressante, et non sans similitude avec la nôtre : au lendemain de l'indépendance de la Slovénie, une prison militaire est abandonnée. Malgré un mouvement issue de la société civile pour sa conversion en un centre multiculturel, elle est promise à destruction. Les membres de ce mouvement, le « metelkova network » se mobilisent et font barrage de leurs deux cents corps aux pelleteuses et autres engins de démolition. Puis ils investissent les lieux : une friche est née. Elle durera dix ans. Après un long conflit avec la ville, les différents acteurs trouveront à s'entendre sur une réhabilitation du lieu à faible coût, par le biais de résidences d'artistes venus du monde d'entier. Chaque chambre du futur hôtel sera signée par l'un d'eux. Ce projet, qui aura coûté infiniment moins cher que la plupart des reconversions de ce type, n'en est pas moins couru : tout y est « réservé depuis Pâques ». On regrettera seulement qu'à terme, l'art y fut réduit à sa fonction décorative, comme l'histoire de cette prison à l'anecdote un peu hype : « - Tu sais, ces vacances, j'ai dormi dans une cellule!-Nooon!».



Squat Slovénie, metelkova network

C'est ici, maintenant que nous arrivons au terme de notre étrange démonstration, de ce parcours éliminatoire, que nous en comprenons la nécessité rétrospective : car notre dernière idée, cette ébauche de projet, dont **l'art serait la Cheville Ouvrière**, et qui nous reste, par l'élimination de tous les autres, qu'est-il ?

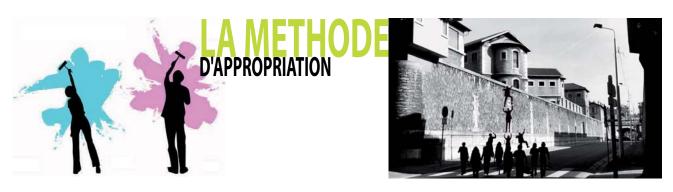




lci et maintenant hic et nunc Pour la cité et le monde urbi et orbi

=> hic urbi (la ville ici) & orbi nunc (le monde maintenant)

L'Orbanité : la citoyenneté monde, à construire dans un processus d'élaboration progressive, tout en gardant son histoire, les composantes sédimentaires et plurielles des lieux... Il n'y a plus remparts de la cité, mais passages vivants et topologie urbaine plurielle, en réseau, qui ne se suffisent pas des représentations cartographiques et urbanistiques classiques, de dimension minimal n+1.



CECI N'EST PAS UN PROJET

En effet, il est trop tôt pour en avoir un : nous ne connaissons pas les prisons. Nous n'avons rien vu de Saint-Joseph et Saint Paul. Ces lieux demandent qu'on les interroge, qu'on les révèle, qu'on en prenne connaissance. Depuis si longtemps clôturés, verrouillés, ces lieux se tiennent tout entier au secret de leurs murs. En prendre connaissance, ce sera d'abord les ouvrir : sur leur quartier ; sur leur ville ; sur le monde.

SI CE N'EST PAS UN PROJET, C'EST UNE METHODE POUR ABOUTIR A UN PROJET

Une équipe artistique comme celle du Lieu X pourra en être la cheville ouvrière. A elle d'imaginer les contextes et d'aménager les possibilités d'interventions des différents acteurs sur le territoire, dans le souci double de le comprendre et de le transformer : le *panser* et en même temps l'amener à se *penser* lui-même. A elle non la direction, mais la coordination des actions et des acteurs, selon une conception très contemporaine de l'artiste en « tisseur de liens ».

C'EST UN PRE-PROJET

Il commencera par la mise en oeuvre de l'idée proposée par Eddie di Pierno, président de l'association « Patrimoine rhônalpin » : un moratoire de 5 ans sur le lieu, pour réfléchir à plusieurs à ce qui pourra s'y faire. **Une mise en jachère, du lieu**. Ce temps dégagé ne sera pas un temps mort, « en attendant l'idée » : ce sera le temps de la **régénération active** du lieu, de sa reconversion douce. De sa reconstitution.

Deux dynamiques structureront ce temps de la jachère : renouer les prisons, jusqu'ici coupées de leur **territoire**, avec ce dernier, d'une part. Les murs, à la fois séparation et espace intermédiaire entre dedans et dehors, interface, support de communication, par-dessus lesquels bien des mots et des objets ont passés, seront le premier objet naturel d'un tel effort. A la césure spatiale des prisons et de leur territoire répond une césure temporelle entre les prisons dans leur histoire et les valeurs républicaines qui les fondent, à leur origine (et c'est dans ce double trauma que se noue aux prisons la charge négative de toute une souffrance, de tout un indicible, dans une logique de refoulement qui répond au *tout-voir* de la surveillance intérieure par un *ne-pas-entendre* extérieur): renouer les prisons dans leur devenir avec leurs valeurs fondatrices (souci d'éducation, de justice, du bien commun), d'autre part, c'est répondre à l'exigence d'un travail de **Mémoire.**

C'EST UN PRE-PROJET AU PROCESSUS PARTICIPATIF

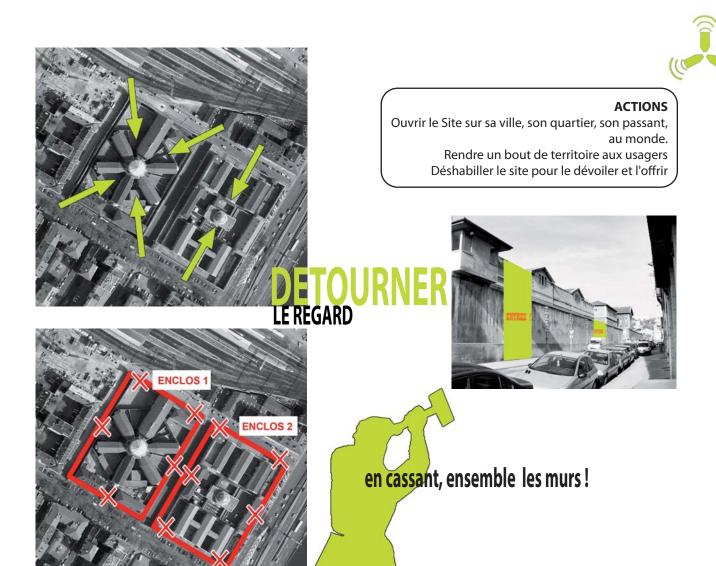
Le désir de détruire y aura sa part, à travers la démolition progressive des murs de la prison. Par là, l'invasion lente de la prison pourra commencer. Tous, habitants du quartier, institutionnels, associations et futurs partenaires du projet, promeneurs, travailleurs sur le chantier des confluences, urbanistes et promoteurs seront conviés à la tâche réjouissante de tomber les murs de la prison : pierre par pierre, ces belles pierres de taille, pour beaucoup dans le calcaire jaune des Monts d'Or, nous les ôterons des murs, et ce sera la première rencontre autour de la prison. Puis nous les revendront : elles contribueront à financer la suite des travaux, l'aménagement d'espaces de résidence et de travail. Nous garderons soin cependant, de ne pas en tomber l'intégralité : qu'au temps de l'ouverture, le regard puisse encore se souvenir. Nous choisirons soigneusement l'ordre des brèches: nous commencerons d'abord par celles qui permettront le vis à vis des deux coupoles, Saint Joseph et Saint Paul, dans la perspective de dégager un espace entre les prisons et de faire respirer la rue Delandine, puis nous dévoilerons l'étoile Saint Joseph au quartier. Enfin, nous tomberons l'enclos de Saint-Paul.

Le processus général qui guidera nos pas sera celui d'un retournement point par point de la structure générale de la prison, selon les deux paires d'opposition qui la commandent simultanément : le couple savoir/pouvoir et le couple regarder/être vu, lesquels induisent les couples secondaires ouvert/fermé (les murs étaient des fermetures : les brèches ouvrent), intérieur/extérieur (la prison, toute entière surveillance intérieure, négligeait ses volumes extérieurs : c'est par leur aménagement que nous commencerons), corps/esprit, mobilité/immobilité...

Pour le résumer, nous disons : Retourner l'enfermement des corps en circulation de l'esprit.

Par ce processus, nous pensons pouvoir libérer progressivement les deux prisons du poids de leur passé, tout en en maintenant la mémoire : une mémoire dialectique, qui permettra de surmonter la contradiction que furent ces prisons aux valeurs qui les fondèrent, tout en renouant avec ces dernières : nous voulons réconcilier les prisons avec elles-mêmes comme avec leur territoire, ce que l'ouverture de l'espace entre les deux coupoles symbolisera (cf plan p.12).





UN PRE-PROJET QUI A SA FIN EN SOI

Nous voulons un centre des échanges immatériels. Nous proposons l'extension du centre d'échange matériel de Perrache à l'échange immatériel de contenus. Le lieu s'y prête admirablement, de par sa situation géographique (proximité de l'échangeur), sa configuration interne : d'une part les possibilités du retrait nécessaire à la recherche, en particulier dans le corps de bâtiment Saint-Paul, que nous appellerons « la Résidence » ; d'autre part, les possibilités de l'échange interdisciplinaire, dans l'infusoire Saint Joseph, que nous appellerons « l'Agora ».

L'élaboration de contenus s'y articulera en six dimensions, auxquelles des acteurs intérieurs et extérieurs au territoire seront invités à collaborer, depuis la forme ponctuelle de l'intervention jusqu'à l'implantation pérenne sur les lieux, en passant par une fréquentation régulière, par des résidences de durée variable :

- Une dimension historique (patrimoine/recherche, histoire de l'architecture/des idées)
- Une dimension sociale (habitants/chantier/hébergement d'urgence/ateliers socio-culturels)
- Une dimension urbaine (pôle de réflexion sur l'avenir du site lui-même/interaction avec Confluences)
- Une dimension scientifique (colloques, vie associative para-universitaire, résidences pour des démarches de recherches interdisciplinaires et de rencontres science/art/démocratie autour de l'idée participative)
- Une dimension artistique (résidences, évènements, expositions)
- Une dimension politique (laboratoire d'outils de démocratie participative ou directe, concertation impliquant investisseurs, urbanistes, habitants, élus quant à la gestion et au futur du lieu)

Les Centres d'Echanges

L'Echangeur de Perrache, de la Place Carnot à la Gare de Perrache

(+ les échangeurs routiers et de transports en communs)

Le Générateur de temps et de savoirs, les 2 prisons en reconversion

Une possible friche événementielle, reconversion du Marché Gare...

La Sucrière et Docks Arts Fair, dédiés à la Biennale et au marché de l'art contemporain

Un centre de communication et de documentation multimodal, incluant les Archives municipales.

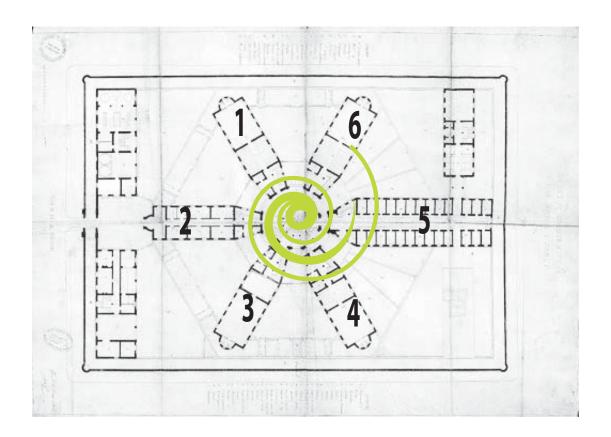
Le Lieu X (le Lieu X est potentiellement partout)

Le Musée des Confluences

Le nouvel Hôtel de Région

La confluence des 2 fleuves





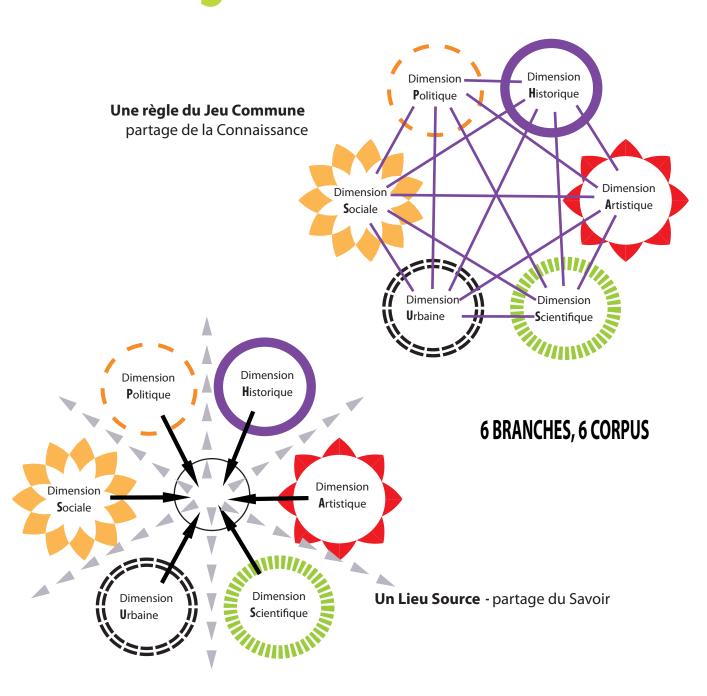
Historique, sociale, urbaine, scientifique, artistique et politique, chaque dimension correspondra à l'une des six branches de l' « étoile » Saint-Joseph, à l'un des six corps de bâtiments de l'hexagone Saint-Paul, chaque corps de bâtiment se trouvant ainsi affecté à un pôle d'activité. Les coupoles deviendront naturellement le lieu de leur croisement, de leur réunion : le centre moteur de leur élaboration.

Une règle du jeu sera posée pour toute résidence, tout projet sur le site : qu'il articule au moins deux des six dimensions proposées.





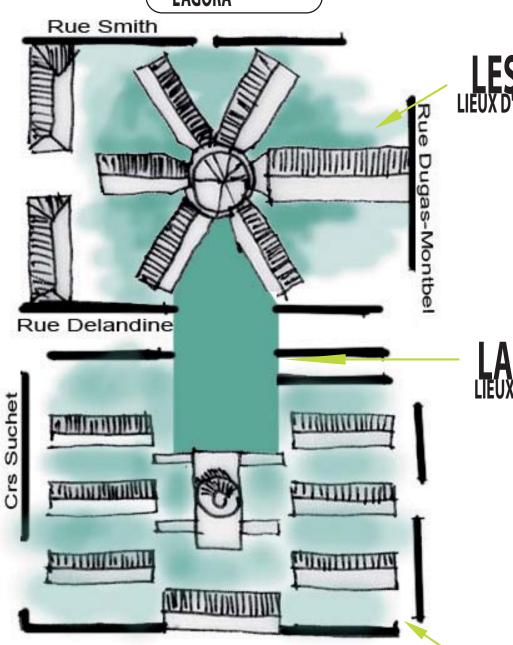
Retourner Historique Dimension Scientifique Opimension Scientifique Dimension Sociale Dimension Politique Dimension Urbaine Central Dimension Dimension Urbaine Central Dimension Dimension Urbaine Central Dimension Urbaine Central Dimension Urbaine Central Dimension Urbaine Dimension Urbaine Dimension Urbaine Central Dimension Urbaine Dimension Urbaine











LA PLACE LIEUX D'ECHANGES

Quai Perrache

PRISON ST PAUL LE LIEU DE RESIDENCE LES VIDES





La première pierre de ce nouvel édifice a déjà été posée : au milieu du tunnel qui relie les deux prisons, donc au centre exacte de l'ensemble, en son coeur le plus secret, se trouve une oeuvre de l'artiste Chamizo, réalisée du temps qu'il était prisonnieri : « Quatre En Cellules ». Parce qu'elle relie dans l'espace les deux prisons, parce qu'elle reliera dans le temps leur ancienne et leur nouvelle condition, une attention particulière lui sera portée : nous l'appellerons « le trait d'union souterrain ». Elle sera la signature en bas de la page par lequel l'art s'engage à être parole pour les muets, mémoire pour les oubliés.

RATTACHEMENT DES DEUX PRISONS







Prison ST Paul



D. CHAMIZO, 1991, 4 en cellule

L'ART COMME LIEN

Internet

http://forum.leprogresblogs.fr/archive/2009/01/29/faut-il-raser-les-prisons-saint-paul-et-saint-joseph.html

Le souterrain entre les 2 prisons comporte une oeuvre de Didier Chamizo, aujourd'hui artiste mondialement reconnu. Intitulé: "quatre en cellule", cette peinture est de 1991. Vu sa force créatrice et sa signification (Chamizo, détenu reçoit le prix du Bicentenaire de la révolution en 1989) elle doit rester dans le patrimoine historique public. Il convient qu'elle soit peut-être "levée d'écrou" en tout cas accessible et préservée quel que soit le sort des prisons. http://www.chamizo.fr/

Ecrit par: André Vianes | 04/02/2009

Une restructuration (mais à quel prix?) autoriserait l'émergence d'un lieu de culture, donc de liberté. Une réhabilitation redonnerait du sens à ce système carcéral labyrinthique. Faire tomber la bastille des murs d'enceinte et conserver le coeur du système à l'architecture stellaire ? Un débat ...

Ecrit par : Guy MOYSE | 04/02/2009

UN PRE-PROJET QUI PREPARE UN PROJET A VENIR

Une telle convocation transversale des esprits, qui ne saurait certes être requise à la seule fin de penser l'avenir de tels lieux, lui est cependant nécessaire : c'est presque par surcroît dans notre dispositif que les lieux penseront leur avenir, qu'une pensée du lieu émergera de ce qui sera pensé dans et par le lieu.



Prostitution

Musée des confluences

Ambiance de Polar

Archives municipales

PARTENARIATS ET AXES DE DEVELOPPEMENT



C'est donc tout naturellement que nous pensons proposer un partenariat aux porteurs de projet sur le lieu des prisons : qu'ils participent eux aussi à ce processus de réflexion dont un projet émergera finalement, chacun de la manière qui lui semblera bonne : financement de travaux, participation à la concertation entre habitants, urbanistes, architecte, sociologues..., financement de missions d'urbanisme, mécénat...

Enfin, différents axes de développement d'un tel centre d'échanges peuvent d'ores et déjà être évoqués, dans l'attente des réponses de la société civile, qui sera, in fine, le véritable moteur du projet :

Un axe connaissance du territoire : mise en place d'un forum sur les questions d'urbanisme posées par le lieu et par delà le lieu lui-même, par l'ensemble du quartier, où réfléchiraient ensemble les porteurs du projet Confluences, l'ICOMOS, le CAUE de Lyon, l'agence d'urbanisme, la DDE, les habitants, des promoteurs...

Un axe sciences et démocratie: pourront y participer, en relation avec les universités et l'ENS, autour du plan Campus, en anticipant la question des relations du projet Campus à son territoire, des associations comme « Sciences et Démocratie » (www.sciences-et-democratie.net/) ou « Ars Industrialis » (arsindustrialis.org)...

Un axe mémoriel articulerait les différentes actions croisées autour de l'objet « prisons »: un centre de ressources polymodal sur la question pourrait voir le jour, entre travaux d'historiens, d'anthropologues, mémoire des prisonniers, approches artistiques, militantes...

Un axe art et société, proposant des résidences d'artistes, des évènements (partenariat possibles avec le GMVL, le GRAME, autour de l'intérêt de la coupole dans un dispositif sonore électroacoustique, partenariat possible avec le MAC, pour des résidences et expositions in situ, avec l'Opéra, dans le cadre de ses missions en direction de la ville...), des expositions, des ateliers de pratiques artistiques et/ou citoyennes, animés par les acteurs du Lieu X ou de son réseau, en direction des habitants, de publics spécifiques (SDF, chômeurs...), mais aussi de l'hébergement social ou d'urgence en connexion avec les travailleurs sociaux du centre d'échanges de Perrache, l'accueil des soupes populaires ayant lieu derrière l'échangeur...







PERSPECTIVESCONSTRUCTIVES

LE MODELE ECONOMIQUE

La surveillance et l'entretien du lieu, occupé, n'est plus à la charge des collectivités locales. Ces occupants en développent la maîtrise d'usage.

Nous aurons recours au modèle contributif (ex : Wikipedia, développement de logiciels libres), à une « économie basse », soutenue par la société civile : la bonne volonté, que peut susciter un tel projet à but non-lucratif dans sa dimension d'élaboration de la chose com mune, (res publica), par son ouverture aux attentes, aux initiatives et aux désirs de chacun.

Chaque acteur pourra contribuer à la viabilité économique du lieu par :

Le bénévolat :

Mise à disposition d'une force de travail, ou d'un savoir-faire, contre une mise à disposition des lieux (résidences d'artistes, travailleurs internationaux,)

La contribution financière

Investisseurs intéressés par l'avenir des lieux et l'émergence d'un projet viable à long terme Location d'espaces pour des colloques, des rencontres, des résidences Ateliers de pratiques amateurs

Mise en place d'expositions et de visites à thème sur le site, à prix modique, par exemple expositions d'oeuvres carcérales et post-carcérales dans le tunnel entre les deux prisons

La contribution matérielle

Sponsoring local, à base de prêt et de don, sollicitation de la société civile

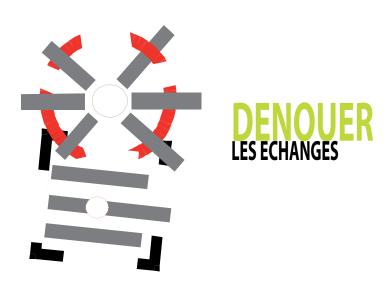
Le recyclage

Constitution d'une déchétèque et récupération des matériaux auprès des entreprises du BTP sur le chantier Confluences, des habitants du quartier, sensibilisation écologique

Certaines initiatives croiseront les quatre perspectives : le chantier de réhabilitation lente qui commencera par la démolition des murs, croisera le bénévolat ludique (tout un chacun peut venir enlever sa pierre de l'édifice), la mise à disposition de moyens par les entreprises intéressées à la récupération des pierres, la vente de ces dernières, ou le troc contre des matériaux de construction nécessaires par ailleurs. Sa cantine, sur la base d'une participation en cuisine ou d'une contribution financière, pourrait être ouverte, par-delà les participants au chantier, aux habitants du quartier, aux travailleurs du chantier Confluences, aux voyageurs en transit par la gare, aux résidents sur le lieu (cf. la cantine de la réhabilitation de « la condition publique » à Roubaix par l'architecte Patrick Bouchain).







P(E)(A)NSER LE TERRITOIRE

Si, monstre urbain avalant et recrachant les flots grondant d'hommes et de marchandises, le Centre d'Echange de Perrache est un Charybde, alors, les prisons, c'est Scylla avalant, aveugle et avide, tant d'hommes que ses gueules en peuvent contenir (notre Scylla moderne avait plus gros yeux que grand ventre : elle en aura de fait avalés bien plus), pour jamais ne les rendre. Ce couple monstrueux, véritable mythe moderne, qui s'accompagne des nécessaires sacrifices qu'il-faut-bien-faire pour-pouvoir-mener-la-vie-que-l'on-mène, ce couple est, comme tout mythe, manifestation et représentation des forces obscures qui régissent le monde, formes qui dans le mythe deviennent monstrueuses à mesure qu'elles s'archaïsent : c'est à dire à mesure que le monde et son organisation changent autour d'elles, malgré elles et sans elles. Car, dans la Cité, le mythe est toujours à la fois un discours et une institution politique.

Cette métaphore permet de saisir ce qui, dans la relation entre **l'Echangeur et les prisons**, a valeur d'une **Véritable paire d'opposition signifiante**: car ils se comprennent l'un par l'autre. Le centre d'échanges incarne le pouvoir de se déplacer et de faire se déplacer, n'importe où, n'importe quand, n'importe quoi. Il est **gestion et maîtrise des flux**, et ce qui rend ce pouvoir visible, c'est sa négation la plus stricte, dans les formes de l'incarcération, c'est à dire de la **punition par immobilisation**, au plus près de lui: dans un contraste saisissant, les prisons Saint-Paul et Saint Joseph révèlent le pouvoir du centre d'échanges, le sémantise, tandis que celui-ci augmente de sa proximité la valeur du châtiment qu'elles exercent sur leurs détenus. Par le discours qu'il semble tenir sur leur punition, il la renforce: - vous voilà privé du souverain bien!

Tel le recto et le verso de la feuille, l'interdépendance de ce couple bien comprise, et admis le maintien de fait de l'un de ses termes (l'Echangeur de Perrache), l'enjeu du traitement dans l'avenir du second change en profondeur : si le devenir du quartier est lié à celui du centre d'échanges, le devenir de ce dernier l'est à celui des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph. Il l'est, certes, à un niveau sémantique, on pourrait presque dire géopolitique : mais on sait combien la réalité du territoire dépend des représentations mentales de ceux qui l'habitent (le territoire, plus qu'une simple réalité physique, se construit comme produit de l'ensemble des pratiques et des représentations qu'en ont ses usagers). Or le caractère monstrueux de l'appréhension de ce double objet prisons/échangeurs n'est pas une fiction littéraire, et n'est pas la moindre difficulté de ceux qui veulent penser l'avenir de ce quartier.

Le complexe Centre d'Echange/prisons nous paraît être **le noeud gordien du territoire de la Confluence**. Or le projet *Confluences* s'est construit en partant du postulat alexandrin de le rompre. Il se trouve qu'en dehors de la difficulté matérielle de le faire, il y a des raisons objectives à ne pas le faire : cet espace, bien pensé du point de vue de sa fonction, la gestion des flux, même s'il a perdu certains des trafics (le marché gare, par exemple, une partie du trafic ferroviaire, fluvial) qui ont fait son âge d'or, n'est pas encore remplaçable. En tout cas, bonne ou mauvaise chose, il n'est plus question, désormais, de démolir le centre d'échanges. Mais du même coup, c'est à la fois le fondement et le sens du projet Confluences qui est menacé par cet état de fait : son adéquation au territoire.

Aussi, nous croyons que la reconversion des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph est une chance unique à saisir, dans la perspective d'une transformation profonde du quartier : retourner sa signification point par point, comme nous le proposons : faire de cet ancien lieu d'enfermement le lieu de nouvelles libertés de circulations. Or nous croyons pouvoir l'achever bien mieux dans la construction d'un centre d'échanges polymodal des savoirs et des contenus (élaboration circulaire de flux immatériels) que dans un hôtel de luxe (car le tourisme, somme toute, est une forme déjà ancienne et quelque peu écornée de la liberté de mouvement). C'est entraîner du même coup une revalorisation du centre d'échanges ainsi étendu, qui permettrait d'en appréhender la fonction, d'en mesurer la valeur. Ce serait du même coup revaloriser l'ensemble du quartier. Ce serait l'ouvrir à sa propre orbanité, à son devenir-monde (cf. encadré p.11).



CONCLUSION

Si les propos que nous avons tenu ici, dans le cadre d'une démonstration rigoureuse, demanderaient encore à être déployés, c'est que leur objet est complexe. Nous avons tâché de montrer ce qu'impliquait la prise en compte dans sa double dimension objective et intersubjective, du territoire qui nous occupe, et de sa charge mémorielle. L'écarter d'un revers de main au nom d'un intérêt économique, ou d'arguments plus obscurs (pour certains, ce serait les souhait des anciens prisonniers que l'on rase tout bonnement les prisons : on doute pourtant qu'ils se satisfassent de voir ainsi balayée leur histoire ; en tout cas personne ne le leur a demandé). Si l'enjeu est d'importance pour l'ensemble du guartier, des habitants aux urbanistes, des élus aux entreprises de BTP, c'est par sa dimension symbolique. C'est pourquoi la mise en place d'une structure capable de penser cette dimension nous a paru nécessaire. Les prisons sont un champ de mines qui demandera du temps et des efforts pour être déminé. Ce processus seul, accompli dans un effort collégial entre acteurs du territoire et contributeurs extérieurs, permettra, à terme, d'en dégager le projet. Outre qu'il permette l'exploitation immédiate des lieux, à faible coût, son excédent d'intérêt est de permettre la mise à l'essai de nouveaux outils d'élaboration, de partage et de diffusion des savoirs, dont on peut dire qu'ils sont au coeur de l'élaboration chaque jour plus nécessaire de nouvelles technologies de l'exercice du pouvoir du peuple, de l'exercice démocratique.



DES STRUCTURES ET DES PROJETS EXEMPLAIRES



Le 104 établissement artistique de la ville de Paris

Le CENTQUATRE est un lieu de création et de production artistique unique au monde. Ouvert à tous les arts, cet espace de 39 000 m² compose un ensemble architectural inédit où l'art vient à la rencontre des publics.

Un lieu où la dynamique artistique bouscule les frontières entre les arts et les publics. Ainsi au CENT-QUATRE l'art et la culture s'ouvrent aux spectateurs mais aussi aux passants et aux curieux. Cette orientation forte impulse des modes de fabrication, de production et de visibilité de l'art résolument nouveaux.

http://www.104.fr

Point éphémère est soutenu par la Mairie de Paris, le Conseil Régional d'Ile de France, la Direction des Affaires Culturelles d'Ile de France et le CNV.

Point Ephémère est un centre de dynamiques artistiques situé dans le 10ème arrondissement de Paris, dans l'ancien magasin de matériaux de construction Point P sur le canal st Martin. Son projet mêle résidences d'artistes, diffusion publique et intervention active dans la ville. Le bâtiment est occupé par la Caserne de Pompiers de Château-Landon, par la maison des associations du 10e arrondissement et par Point Éphémère.

http://www.pointephemere.org/

Le plateau est une initiative du Conseil Régional de l'Ile-de-France Le plateau est une plateforme essentielle de la création et des expressions contemporaines. http://www.fracidf-leplateau.com/

Le laboratoire de la création

Le labo est une structure d'accompagnement et de professionnalisation de projets artistiques en développement

http://www.laboratoiredelacreation.org/

Cantine à Roubaix « la condition publique » Bouchain, l'architecte.

Le projet High line_ Réqualification d'une voie ferrée aérienne à New-York

Requalifier une voie ferrée aérienne désaffectée à New York, en la transformant en un espace public vert sur la rive ouest de Manhattan franchissant 22 ilots construits entre la 34e rue et la rue Gansevoort.

collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs30994

